



RAPPORT DE LA FEDERATION COMMERCE (Assemblée Générale 11/2024)

1. Bureau de la fédération Commerce
2. Introduction
3. Problématiques du secteur
4. Perspectives du secteur
5. Conclusion

1. BUREAU DE LA FEDERATION

Président : Monsieur Mohamed FARHAT (ALTENG)

Vice-Président : Monsieur Mohamed ATTYE (BUROTOP IRIS)

2. INTRODUCTION

La fédération Commerce compte 37 membres qui évoluent dans le domaine des biens et services et a tenu 6 réunions depuis le début de l'année.

La création de la Fédération Aval Pétrolier a modifié l'appartenance de certains membres, qui ont été réaffectés au sein de cette nouvelle entité.

La fédération a continué son travail de prospection des nouveaux adhérents, processus entamé depuis l'année dernière avec l'intégration de deux nouveaux membres.

3. Problématiques du secteur

3.1 État d'avancement du projet des scanners : Global Access

Depuis la mise en place de ces scanners, un flux apparemment fluide est perceptible, néanmoins, quelques retards dans la livraison des images des scanners ont été constatés, sans susciter d'alarme particulière.

3.2 Obtention du certificat d'origine avant embarquement : Cotecna/ BV

Il est à noter que certaines entreprises ont délibérément refusé de procéder à l'inspection préalable à l'embarquement, arguant d'une procédure ambiguë.

3.3. PCEC

Mise en œuvre du PCEC : Après plusieurs rebondissements, le gouvernement a mis en place le Programme Congolais d'Évaluation de la Conformité (PCEC). Cependant, des interrogations persistent quant à son application concrète et aux modalités pratiques.

3.4. Révision de la grille salariale de la convention collective du commerce du 3 août 2011

La convention collective du commerce, inchangée depuis 2011 malgré l'augmentation du coût de la vie, a été révisée suite à une demande des syndicats auprès du ministère du Travail pour ajuster les salaires face aux pressions économiques. Après deux jours de négociations dans un climat serein, la CMP a conclu un accord revalorisant les salaires selon les catégories professionnelles, avec des hausses de 5 % à 12 %. Ces augmentations entreront en vigueur en janvier 2025.

3.5. Mise en place du BGFT (Bureau de Gestion du Fret Terrestre)

Le BGFT, créé par l'arrêté N°3973 du 23 février 2024, devait être mis en place le 1er novembre 2024, avec pour mission de moderniser le transport terrestre via une plateforme de services et un Document Unique de Transport (DUT). Suite à plusieurs désaccords ce délai a été repoussé à janvier 2025. Les coûts supplémentaires engendrés, menacent la rentabilité et la compétitivité des transporteurs, et risquent de favoriser le secteur informel. Les transporteurs craignent également des renégociations de contrats. Suite au courrier du Président d'Unicongo, le ministre des Transports a convoqué le secteur privé pour une séance d'échanges et de discussions sur les enjeux liés à cette taxe.

3.6. Mise en place des réunions transversales

La fédération exprime le souhait de renforcer l'interaction et la collaboration entre les différentes fédérations, notamment lors des négociations des conventions collectives. Cette initiative a été particulièrement appréciée lors de l'intervention de la fédération SPL et Aval Pétrolier dans les négociations concernant la grille salariale du secteur du commerce, soulignant l'importance d'une approche concertée pour parvenir à un accord équitable.

Cela est valable pour tout autre sujet également.

3.7. CAMU

Inquiétude des membres sur la mise en place de la CAMU

Quid de la couverture maladie des salariés déjà couverts par les assurances privées et des Centres Médico Sociaux existants

3.8. Décret du secteur pétrolier

La fédération salue l'engagement du bureau d'Unicongo dans ce dossier transversal qui revêt une importance majeure pour l'ensemble de la filière et qui inquiète tout particulièrement les importateurs.

4. Perspectives du secteur

Les perspectives de développement ne pourront se concrétiser que si le climat des affaires s'améliore, notamment par une réduction significative des taxes parafiscales. Il est également essentiel de renforcer le dialogue entre le secteur public et privé, afin de favoriser un environnement propice aux investissements.

8. CONCLUSION

Dans l'ensemble l'année s'est plus ou moins bien déroulée au sein de la fédération. La seule remarque à faire est qu'on doit augmenter le taux de participation aux réunions. Toutes les propositions sont les bienvenues pour qu'on s'améliore. Merci à tous les membres qui ont été actifs et aux membres peu actifs, nous vous attendons nombreux pour les prochaines rencontres.



Merci de votre attention